

Prévenir et gérer les comportements violents des élèves

L'école, lieu de vie et d'apprentissage, construit l'élève et le citoyen. La maîtrise des fondamentaux en est une condition indispensable : **respecter autrui** entre dans la construction de la personnalité de l'élève et de sa relation à autrui.

C'est tout au long de la scolarité obligatoire, depuis l'école maternelle, que se développent et se construisent les compétences fondamentales au développement de l'élève, dans le cadre d'un parcours, dont les étapes sont élaborées en équipe. Les compétences psychosociales constituent un aspect fondamental à développer dans le cadre des apprentissages sociaux. Un certain nombre d'élèves manifestent, par leur comportement, la permanence de besoins. La réponse à ces besoins participe de la mission éducative de l'École.

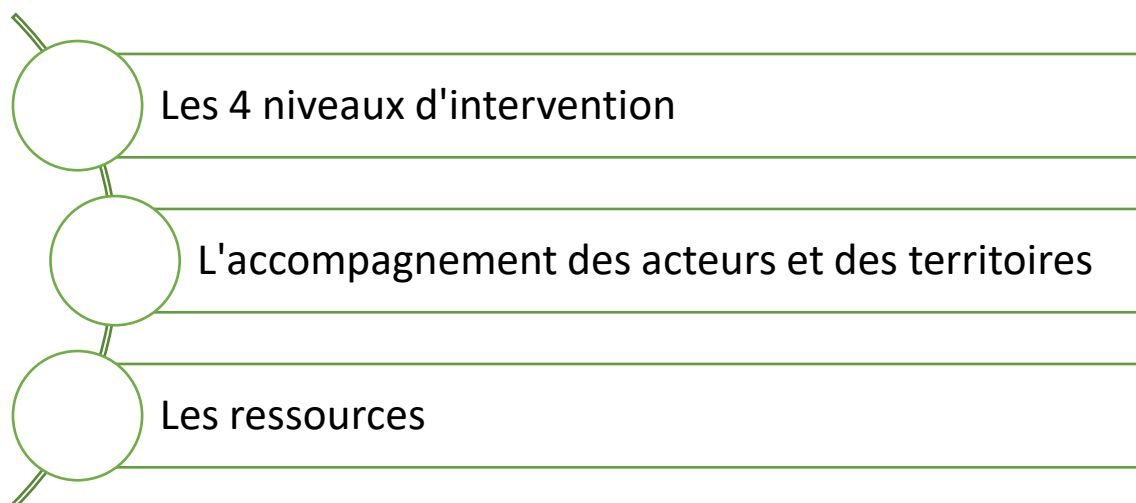
L'Institution se doit par ailleurs d'**accompagner les personnels** en prise avec des comportements perturbateurs, parfois violents, qu'ils affrontent au sein de leurs classes et des écoles. **Le plan de lutte contre les violences scolaires** nous amène à réinterroger les violences subies dans les écoles et à imaginer un traitement des violences scolaires articulant les actions menées.

Le protocole départemental, rédigé par une équipe pluri catégorielle, propose des réponses aux besoins des équipes. Il définit une démarche, investissant dans un premier temps les dimensions préventives. Il met aussi l'accent sur les modalités de gestion de l'irruption de la violence dans l'école. Les situations les plus difficiles, pouvant déboucher sur des crises, sont abordées, afin d'accompagner chaque acteur dans la construction de la réponse la plus appropriée.

La prise en compte des besoins des élèves et l'adaptation des réponses se construisent dans une dynamique collective, associant au sein des équipes des acteurs diversifiés. La qualité de la relation aux élèves et aux familles reste la condition première à la réussite du parcours aménagé aux regards de besoins identifiés, associant les parents, responsables légaux, dans une démarche de coéducation. C'est à cette condition fondamentale que se construiront des réponses acceptables pour l'élève et sa famille.

Le protocole départemental a aussi été réfléchi pour répondre aux besoins des personnels, améliorer leur protection et leur accompagnement. Il intègre un ensemble de ressources qui permettront aux équipes de construire un plan global de prévention et d'action et d'identifier les partenaires du territoire qui contribueront à construire les modalités d'action les plus appropriées aux problématiques rencontrées.

J.Y. BESSOL
IA DASEN du Nord



Les 4 niveaux d'intervention

Niveau 1 : *Conseils pour établir un climat de scolaire serein*

Pour établir un climat scolaire serein, l'équipe interroge le cadre éducatif, la place des différents acteurs de la communauté éducative, leurs interactions, les pratiques de classe. Elle travaille le développement des compétences psycho-sociales, les problématiques de coéducation, les relations avec les partenaires de l'école. Elle construit une démarche commune et cohérente.

Quelles questions se poser ?

Le cadre éducatif est-il sécurisant et équitable ?

Comment sont établies les règles ? Comment les différents acteurs peuvent-ils se les approprier ?

Quelle est la place accordée à l'élève, à sa parole, à sa famille ?

Comment sont gérés les micro-conflits ?

Quelles actions sont engagées pour responsabiliser les élèves et valoriser les comportements positifs ?

Comment la diversité et de l'hétérogénéité scolaire sont-elles prises en charge ?

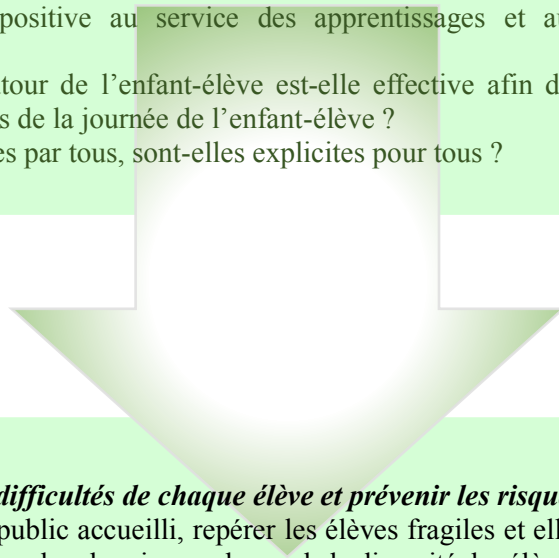
Les pratiques de pédagogie coopérative favorisent-elles les apprentissages individuels et collectifs ?

Quels outils communs à l'équipe ?

Quelle place est réservée à l'évaluation positive au service des apprentissages et au développement de l'estime de soi ?

La cohérence entre les différents acteurs autour de l'enfant-élève est-elle effective afin de garantir une continuité sur les différents temps de la journée de l'enfant-élève ?

Les sanctions sont-elles comprises et élaborées par tous, sont-elles explicites pour tous ?



Niveau 2 : *Identifier les difficultés de chaque élève et prévenir les risques*

L'équipe sait analyser le public accueilli, repérer les élèves fragiles et elle s'est donnée les moyens de concevoir un plan de prise en charge de la diversité des élèves. Elle prévoit les aménagements qui doivent être mobilisés pour prévenir les crises.

Quelles questions se poser ?

L'équipe dispose-t-elle d'un outil d'observation et d'analyse du comportement des élèves ?

Comment l'équipe a-t-elle assuré le suivi, la transmission des éléments d'observation de la situation de l'élève ?

Quels dispositifs, à court, moyen et long terme sont mis en place ? Comment sont-ils suivis ?

L'équipe dispose-t-elle d'un protocole de gestion de crise ? Comment est-il construit et communiqué ? Est-il adapté au contexte spécifique de l'école ?

Un réseau de partenaires est-il identifié ? Comment le dialogue avec les familles contribue-t-il à identifier et à co-construire des réponses ?

Quels supports et quels temps ont permis de travailler avec les parents, les partenaires ?

Niveau 3 : Gérer une crise

Agir pour maîtriser la crise : il est nécessaire d'avoir une vision claire des procédures à suivre, des réactions les plus appropriées, de celles à éviter et de celles qui sont incontournables. Il est aussi important de connaître les interlocuteurs et les soutiens à mobiliser pendant le moment de la crise pour éviter d'affronter seul la situation.

Quelles questions se poser ?

Par quels moyens l'alerte est-elle déclenchée ? Qui a-t-on besoin d'alerter ? Qui intervient ? Comment ?

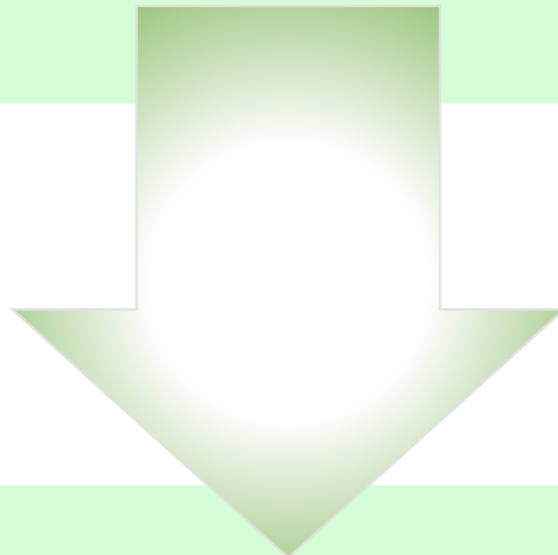
Comment l'élève est-il pris en charge ? Comment les autres élèves sont-ils pris en charge ?

Toutes les mesures de protection de l'enfant ont-elles été prises ?

Par qui est prévenue la famille, quand ?

Les impératifs en termes de communication sont-ils respectés ?

Quel soutien est apporté en cours de situation ?



Niveau 4 : Après la crise

Il s'agit d'analyser la situation et de réguler les actions qui existent pour dépasser la situation initiale. Les actions se déroulent d'une part dès la fin de crise, afin d'évacuer les affects et en différé, pour formaliser le retour d'expérience.

Quelles questions se poser ?

Comment revenir sur la crise avec l'élève, avec la classe, avec la famille ?

Quelles sont les modalités de retour à l'école et en classe prévues pour l'élève ?

Quelles réponses sont adressées aux parents et aux équipes ?

Quel document pour formaliser le retour d'expérience ?

Quels interlocuteurs pour soutenir l'équipe et lui permettre de réguler son action ?

Comment est mise en place l'équipe éducative qui suit la crise, le cas échéant ?

L'accompagnement des acteurs et des territoires

L'accompagnement des territoires dans la mise en place du protocole : une dimension importante du pilotage, un maillage du territoire, un accompagnement des personnels et des équipes.

- ❑ Groupe ressources départemental : il assure le pilotage des référents en territoire et le suivi de la mise en œuvre du protocole départemental (rétro - action qui permettra d'adapter le protocole et de le faire évoluer si besoin).
- ❑ Personnes ressources en territoire : elles sont chargées de l'accompagnement de proximité des équipes selon les besoins et les demandes d'intervention aux différents niveaux.
- ❑ Des partenaires dans les territoires : dans chaque circonscription, l'IEN repère les partenaires qui peuvent être mobilisés dans le cadre d'alliances éducatives.
- ❑ Formation des personnes ressources référentes sur les territoires, des directeurs et directrices d'écoles.

Les ressources

Ressources nationales

Le plan de lutte contre les violences scolaires

BO n°32 du 5 septembre 2019 – Circulaire n°2019-122 du 3-9-2019 [lien](#)

La protection des personnels [lien sur le site education.gouv.fr](#)

Ressources Eduscol

- Guide sur le climat scolaire et le bien être à l'école – Eduscol [lien](#)
- Agir contre la violence scolaire – Eduscol [lien](#)
- Le harcèlement entre élèves – Eduscol [lien](#)

Des sites ressources :

Site « Climat scolaire » Canopé, Ministère de l'Éducation nationale, DGESCO [lien](#)

Site « Non au harcèlement » - Ministère de l'Éducation nationale [lien](#)

Plan de prévention pour les écoles, les collèges et les lycées [lien](#)

Des dispositifs, des outils

« Espaces ludiques en milieu scolaire » [lien vers la brochure de présentation](#)

« La mallette des parents » [lien](#)

Ressources départementales

Le parcours citoyen – Mission départementale Valeurs de la république – DSDEN du Nord

[lien sur le site pedagogie-nord.ac-lille.fr](#)

L'application « Faits établissement » :

Accès à l'application : Espace Eduline /Applications/Enquêtes et pilotage/Faits établissement